



Ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes
Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social
Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports

**CONCOURS INTERNE POUR LE RECRUTEMENT
DES INSPECTEURS DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**

Année 2015

Mercredi 13 mai 2015

13H00 à 17H00 (horaires de métropole)

EPREUVE N° 3 : composition portant sur les institutions politiques et administratives, si l'option droit public » n'a pas été choisie par le candidat à l'épreuve n° 2, ou bien une composition dans l'une des matières suivantes, au choix du candidat : finances publiques, éducation et formation, questions économiques et sociales ou droit et fonctionnement des associations, si l'option droit public » a été choisie à l'épreuve n° 2, dont le programme est fixé à l'annexe II de l'arrêté du 28 janvier 2005 fixant les modalités et les programmes des concours de recrutement des inspecteurs de la jeunesse et des sports (durée : quatre heures ; coefficient 2).

Choix de l'épreuve effectué lors de l'inscription – cf. convocation.

Sujets :

1. Finances publiques :

<< Portée du contrôle de l'exécution budgétaire. >>

2. Education et formation :

<< L'éducation à la prise de parole. >>

3. Questions économiques et sociales :

<< Enjeux de la maîtrise des ressources naturelles pour une économie nationale. >>

4. Droit et fonctionnement des associations :

<< L'évolution du financement des associations. >>

5. Institutions politiques et administratives :

<< La décentralisation des politiques sociales : bilan et perspectives. >>

Le sujet traité doit être mentionné sur la 1^{ère} page de la copie